

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 mai 2015

Présents : Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Corinne DONDE, François FERTHET Karine JULIEN, Isabelle PAPIN, Yvan PAUGET

Absents excusés: Véronique DA SILVA FREITAS, Christine DROUILHET, Stéphane MARZA

Secrétaire de séance : François FERTHET

Acquisition d'un tracteur

Le tracteur RENAULT, acquis en 2006, utilisé par l'employé communal pour l'entretien de la voirie est en panne depuis un mois et présente un gros problème d'embrayage. Le devis pour la réparation sous réserve de démontage s'élève à 4 956,67 € TTC.

Considérant les frais d'entretien et de réparations qui n'ont cessé d'augmenter ces cinq dernières années, le maire propose l'acquisition d'un nouveau tracteur ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise AGRIPRO (39 route Zone Nord 01340 Cras-sur-Reyssouze) pour l'acquisition d'un tracteur JOHN DEERE 6090MC de 90 ch d'un montant de 65 700.00 € HT/ 78 840.00 € TTC

La reprise de l'ancien tracteur s'élève à 19 000.00 € HT – 22 800.00 € TTC.

Budget principal – Commune – Décision Modificative : ouvertures de crédits

L'acquisition du tracteur communal étant imprévue aucune somme n'a été inscrite au BP 2015 à cet usage. Il est donc nécessaire de procéder à des ouvertures de crédits budgétaires.

Rénovation du lavoir - Hameau du Villard

Depuis quelques temps le Conseil Municipal envisage la rénovation du lavoir du hameau « le Villard ». Les travaux consisteraient à combler le bac, démolir le muret qui l'entoure, rehausser et rénover la toiture et consolider le mur arrière qui pourrait par la suite recevoir une fresque réalisée par les enfants de l'école de Domsure.

L'espace entourant ce bâtiment serait quant à lui aménagé et recouvert d'enrobé de façon à faire de ce lieu un point de rencontre convivial au centre du hameau et un abri pouvant servir aux manifestations organisées par les habitants du hameau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de rénovation du lavoir du hameau du Villard et d'aménagement de ses abords et décide de solliciter le Conseil Général de l'Ain et la Préfecture de l'Ain pour l'attribution d'aides financières au titre de la Dotation Territoriale et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Séance du 30 mai 2015

L'an deux mil quinze, le trente mai

Le Conseil Municipal de la Commune de DOMSURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Yvan PAUGET, Maire

Présents : Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Corinne DONDE, François FERTHET Karine JULIEN, Isabelle PAPIN, Yvan PAUGET

Absents excusés : Véronique DA SILVA FREITAS, Christine DROUILHET, Stéphane MARZA

Secrétaire de séance : François FERTHET

Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 12 mai 2015, est approuvé à l'unanimité.

DEL 2015 /29

OBJET / ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'état actuel du tracteur utilisé par l'employé communal pour l'entretien de la voirie. En effet ce tracteur « CLAAS » acheté en 2006 est en panne depuis un mois et présente un gros problème d'embrayage. Le devis pour la réparation sous réserve de démontage s'élève à 4 956,67 € TTC.

Il précise que ces cinq dernières années, les frais d'entretien de ce tracteur n'ont cessé d'augmenter du fait de pannes courantes et importantes (contacteur pédale d'embrayage, pompe à injection, contacteur, alternateur, piston de relevage, alternateur, échange UCE moteur....)

Pour ces raisons, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Il présente aux Conseillers Municipaux les différentes propositions reçues :

- CLAAS (CRA SAS ZI des Berthilliers 407 chemin des jonchères 71850 Charnay-Lès-Mâcon) : CLASS ARION 420 M 100 ch - prix d'achat 66 700.00 € HT / 80 040.00 € TTC, reprise du tracteur actuel 10 833.33 € HT – soulte de 55 866,67 € HT.

- AGRIPRO (39 route Zone Nord 01340 Cras-sur-Reyssouze) : JOHN DEERE 6090 MC 90 ch – prix d'achat 65 700.00 € HT/ 78 840.00 € TTC – reprise tracteur actuel 19 000.00€ HT – Soulte de 46 700,00 € HT

- MAZURKIEWICZ SARL (KM1 Route de Châtillon 01400 Neuville les Dames) : VALTRA N93 99 ch – prix d'achat 69 500.00 €HT / 83 400,00 € TTC- reprise tracteur actuel 25 000.00 € HT – soulte de 44 500.00 € HT.

Sur la base d'une analyse des offres technique et financière et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise AGRIPRO (39 route Zone Nord 01340 Cras-sur-Reyssouze) pour l'acquisition d'un tracteur JOHN DEERE 6090MC de 90 ch pour un montant de 65 700.00 € HT/ 78 840.00 € TTC €.

- **ACCEPTE** la reprise du tracteur actuel pour un montant de 19 000.00 € H.T, par la même entreprise.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

DEL 2015 /30**OBJET / BUDGET COMMUNE – DM 2 – OUVERTURES DE CREDITS**
ACQUISITION DU TRACTEUR

Monsieur le Maire expose que l'acquisition du tracteur communal étant totalement imprévue aucune somme n'a été inscrite au BP 2015 à cet usage, et qu'il convient, par conséquent, de procéder à des ouvertures de crédits budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- **AUTORISE** les ouvertures de crédits budgétaires comme décrit ci-dessous.

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	Augmentation de crédits	Augmentation de crédits
D21571 : Matériel roulant	78 840,00 €	
Total D 21 : immobilisations corporelles	78 840,00 €	
R 1641 : Emprunts en euros		56 040,00 €
Total R16 : Emprunts et dettes assimilées		56 040,00 €
R 21571 : matériel roulant		22 800,00 €
Total R21 : Immobilisations corporelles		22 800,00 €
TOTAL	78 840,00 €	78 840,00 €

Préfecture de l'Ain – Reçu le 05/06/2015 – Publication ou notification du 05/06/2015

DEL 2015 /31**OBJET / RENOVATION DU LAVOIR ET AMENAGEMENT DE SES ABORDS**
Hameau du Villard

Monsieur le Maire expose que le lavoir situé au hameau du Villard est fortement dégradé et présente un danger pour les riverains.

Il propose de réhabiliter ce bâtiment communal, auquel les habitants du hameau du Villard sont attachés, et de lui donner une seconde vie en lui apportant quelques modifications.

Ainsi le bac qui se fissure dangereusement et qui n'est plus alimenté en eau (eau stagnante) serait comblé. Le muret qui l'entoure et s'effondre serait démoli. L'espace couvert serait rehaussé et rénové tout en conservant son architecture. Le mur arrière serait consolidé et pourrait par la suite être décoré d'une fresque réalisée par les élèves de l'école de Domsure.

L'espace entourant ce bâtiment serait quant à lui aménagé et recouvert d'enrobé de façon à faire de ce lieu un point de rencontre convivial au centre du hameau et un abri pouvant servir aux manifestations organisées par les habitants du hameau.

Dans cette optique, Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis pour rénovation de la charpente et aménagement des abords du lavoir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- **APPROUVE** le projet de rénovation du lavoir du hameau du Villard et d'aménagement de ses abords.

- **APPROUVE** le montant estimatif prévisionnel de 15 500.00 € HT pour la totalité des travaux.

- **DECIDE** de solliciter le Conseil Général de l'Ain pour l'attribution d'une aide financière au titre de la Dotation Territoriale

- **DECIDE** de solliciter une subvention auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Préfecture de l'Ain – Reçu le 09/06/2015 – Publication ou notification du 09/06/2015

DEL 2015 /32

OBJET / BUDGET COMMUNE – DM 2 bis – OUVERTURES DE CREDITS
ACQUISITION DU TRACTEUR – ~~ANNULE ET REMPLACE DEL 2015/30~~

Suite à une remarque de l'Inspectrice Divisionnaire du Centre des Finances Publiques de Montrevel-en-Bresse, il convient de modifier la Décision Modificative n°2 délibération 2015/30 en remplaçant l'article RI 21571 par l'article RI 024 pour permettre les écritures de cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- **AUTORISE** les ouvertures de crédits budgétaires comme décrit ci-dessous.

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	Augmentation de crédits	Augmentation de crédits
D21571 : Matériel roulant	78 840,00 €	
Total D 21 : immobilisations corporelles	78 840,00 €	
R 1641 : Emprunts en euros		56 040,00 €
Total R16 : Emprunts et dettes assimilées		56 040,00 €
R 024 : Produits des cessions		22 800,00 €
Total R024 : Produits des cessions		22 800,00 €
TOTAL	78 840,00 €	78 840,00 €

Préfecture de l'Ain – Reçu le 09/06/2015 – Publication ou notification du 09/06/2015